



**FFvolley**

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **PROCES-VERBAL N°1 DU 03 NOVEMBRE 2018**

**SAISON 2018/2019**

**Présents :**

Eric Tanguy, Président

P. Allamassey, M. Akilian, C. Albe, F. Avaby, C. Bagatto représentée par D. Deconninck, B. Cervetti, C. Darcel, C. Daubas représentée par B. Cervetti, F. de Bernon, D. Deconninck, A. de Fabry, JP. Dubier, C. Durand, A. Giubergia, JL. Gouverneur, R. Goux, G. Henry, E. Kozludere, Y. Labrousse, G. Mabile représenté par V. Roche, A. Marcaggi représenté par E. Tanguy, M. Martin-Douyat, P. Mercier, C. Mouradian, V. Roche, L. Royo représentée par C. Albe, L. Torrecillas représenté par C. Durand, N. Turin, P. Vouillot

**Absents excusés :**

A. Griguer, L. Lachaise, J. Logeais

**Assistent :**

JP. Aloro, A. Gemise-Fareau, A. Guiguet

**Invité :**

A. Dagorne

---

Le Président ouvre la séance à 10h00.

#### **1. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA FFVB**

*Equipes de France M et F*

Le Président salue le parcours de l'équipe de France masculine lors de VNL avec 4 podiums consécutifs.

Il salue aussi le parcours de l'équipe de France féminine qui a assuré le maintien en Golden European League. Il y a trois ans à peine, l'équipe n'obtenait pas de résultats probants ; nous ne pouvons que constater une évolution positive avec une première phase satisfaisante et une deuxième phase très satisfaisante puisque notre équipe s'est qualifiée pour les Championnats d'Europe 2019 après seulement 4 matchs sur les 6 à jouer, l'objectif de performance aux Championnats d'Europe est d'être en quarts de finale.

Adopté par le Conseil d'Administration du 23/02/2019

Date de diffusion : 25/02/2019 (VD)

Auteur : Yves LABROUSSE

### *Territoires Outre-Mer*

La Ligue de Nouvelle-Calédonie a organisé la compétition « Océania » qui a rencontré un grand succès et dont les métropolitains ont pu suivre les matchs sur France Ô.

La Ligue de la Martinique organise fin octobre le tournoi final du « NORCECA BEACH TOUR », une grande première pour un territoire Français.

### *Pôles France*

Bon début de championnat de nos équipes de Pôles Frances en LNV dans les divisions professionnelles.

Les féminines ont remporté un match contre une équipe de ligue A féminine. Les masculins font un bon début de championnat malgré deux défaites 3/2.

### *CEV*

Hier soir à Budapest, la CEV a dévoilé son nouveau logo ainsi que celui de l'EuroVolley 2019.

Le tirage au sort des poules de Champions League a été fait à cette occasion.

### *Gouvernance du sport*

Le mouvement sportif a été très actif puisque force de proposition avec 11 projets d'amendements déposés à l'Assemblée Nationale.

Le projet déposé par le Député des Alpes Maritimes Cédric ROUSSEL est particulièrement intéressant car il propose aux PME/TPE de pouvoir donner à un club jusqu'à 10 000 € défiscalisés à 100 %. Ce genre de mesure peut être un vrai levier pour nos clubs.

### *Rencontre avec la Ministre des Sports Roxana MARACINEANU :*

Avenir des CTS : la Ministre des Sports a donné la garantie qu'aucun CTS ne perdrait son emploi. Par contre elle a annoncé que certains pourront être mutualisés sur plusieurs sports. Le message est partiellement rassurant.

La Ministre a confirmé la création de l'Agence Nationale du Sport, mais en l'état avec une création au 1<sup>er</sup> semestre 2019, il semblerait que nous fonctionnions encore une année avec le CNDS. La réforme prévoit que les fédérations récupèrent les crédits du développement pour en assurer la distribution vers les Ligues, Comités et clubs, pour la mise en application du projet Fédéral.

## **2. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA LNV**

La question est posée à JP. ALORO, sur la retransmission TV des championnats LNV. Il n'y a pas de diffuseurs cette année l'appel d'offre est restée infructueux comme dans beaucoup de sports.

### **3. SECRETARIAT GENERAL**

#### **- Approbation des Procès-Verbaux**

Conseil d'Administration du 28/04/2018  
Conseil d'Administration du 7/07/2018  
Conseil d'Administration électronique du 22-28/08/2018  
Conseil d'Administration électronique du 30/08 au 03/09/2018  
Bureau Exécutif du 24/07/2018  
Bureau Exécutif du 09/08/2018  
Bureau Exécutif du 14 et 15/09/2018  
Bureau Exécutif du 19 et 20/10/2018  
PV CCEE du 28/06/2018  
PV CCEE du 9/10/2018  
PV CCA du 22 au 24/06/2018  
PV CCA du 21/09/2018  
PV CCS du 29/06/2018  
PV CCS du 18/07/2018  
PV CCS du 20/09/2018  
PV CCS du 21/09/2018  
PV CCS/CCO du 16/10/2018  
PV CCSR du 4/09/2018  
PV CCSR du 19/09/2018  
PV CCSR du 12/10/2018  
PV CCSR du 19/10/2018  
PV CFVS Du 15/09/2018  
PV CCF du 20/09/2018  
PV COMMISSION MIXTE du 16/05/2018

L'ensemble des PV est approuvé à l'unanimité.

PV présentés :

CONSEIL DE SURVEILLANCE du 20/02/2018  
CONSEIL DE SURVEILLANCE du 13 et 14/04/2018  
CONSEIL DE SURVEILLANCE du 19/05/2018  
CONSEIL DE SURVEILLANCE du 30/07/2018  
PV CCD du 23/06/2018  
PV CCD du 4/08/2018  
PV CCD 1 du 6/10/2018  
PV CCD 2 du 6/10/2018  
PV CFA du 5/07/2018  
PV CFA du 13/09/2018  
PV CAF du 20/06/2018  
PV CFAA du 20/08/2018  
PV CONSEIL SUPERIEUR DNACG DU 3/07/2018  
PV CONSEIL SUPERIEUR DNACG DU 10/07/2018  
PV CACCF des 30 et 31/05/2018  
PV CACCF du 22/06/2018  
PV CACCF du 31/07/2018

#### **- Election du Conseil de Surveillance**

Le Bureau Exécutif a pris position pour différer les élections du CS afin d'éviter les recours et contestations possibles.

La résolution pour procéder aux élections du CS par vote électronique n'a pas été retranscrite sur le PV de l'Assemblée Générale, d'où la proposition du BE de reculer les élections malgré que statutairement le CS ne peut exercer que jusqu'au 31 décembre 2018.

Après plusieurs minutes de discussions il ressort la proposition suivante :

Demande sera faite auprès du Ministère dès lundi pour prolonger de 6 mois les mandats de membres du CS.

Si pas de réponse sous huitaine ou réponse négative, nous débuterons un processus électoral par vote électronique.

### ***Vote à l'unanimité.***

#### ***- Projet d'une nouvelle organisation des AG***

Compte tenu des difficultés à tenir les AG dans les temps impartis, le BE propose d'en modifier l'organisation en laissant plus de temps pour le débat et le travail.

Début des travaux le vendredi début AM.

#### ***Premier jour (vendredi AM)***

Mise en place de 3 ateliers :

- Atelier sur les vœux
- Atelier sur le secteur sportif
- Atelier à définir

#### ***Deuxième jour (samedi)***

##### *Partie 1 : Votes en plénière sur l'année n*

- PV de l'AG n-1
- Rapport Financier 2018 + vote bilan + CAC
- Compte rendu des Commissions (rapport activités)
- Rapport du Conseil de Surveillance
- Rapport moral (sans le lire car envoyé 15 jours avant) avec PowerPoint

##### *Partie 2 : Réglementation*

- Modification statut et RI (si besoin)
- Intervention d'un partenaire (MAIF)

##### *Partie 3 : Projets FFvolley*

- Présentation des projets validés par le Bureau Exécutif et le CA :
  - o Tarif unique licence
  - o Projet de péréquation des poules nationales
  - o Projet d'indemnités de formations

##### *Partie 4 : Présentation des projets des secteurs et commissions*

- Approbation des projets des secteurs et commissions (traités en atelier)

## Partie 5 : Présentation des tarifs et budget prévisionnel

- Vote des tarifs
- Budget prévisionnel 2020

Vote sur le principe de modification sur le déroulement de l'AG.

### **Vote à l'unanimité.**

#### *Vœux 2018/2019*

Le Secrétaire Général propose un document reprenant les modalités de dépôt et traitement des vœux.

### **Vote à l'unanimité.**

## **3. FINANCES**

### **Rapport audit du Ministère des Sports**

Un audit demandé par le Ministère des Sports a été effectué par le Cabinet DELOITTE. Sa mission était d'évaluer si les fonds octroyés à la FFvolley dans le cadre de la convention d'objectifs étaient bien utilisés.

Le compte rendu fait part d'un taux de consommation de la CO conforme à 99,99 %, soit très satisfaisant.

### **Point RH personnel FFvolley**

- Démission de la chargée du développement, un nouvel appel à candidatures est lancé
- Embauche d'un deuxième informaticien basé au siège de la FFvolley
- Embauche d'une juriste (contrat d'apprentissage transformé en CDI)
- Embauche d'un CDD de 3 mois pour les paiements directs
- Arrêt maladie de Laurence PLASSE suite à un accident. La répartition de ses tâches sera, temporairement, distribuée à d'autres salariés, cadre technique et bénévoles

### **Point financier**

La FFvolley va afficher un déficit identique à n-1 sur les organisations.

Le Trésorier Général souligne que les comptes 2017 et 2018 ne seront pas comparables à cause de l'impact de la finale de la VNL (plus de 2 M€ en produits et charges).

Le Président s'interroge sur la pertinence d'organiser beaucoup d'évènements et indique que le BE a pris la décision de ne pas candidater pour le 2<sup>ème</sup> tournoi de la VNL 2019 ; il sera donc donné à l'Iran.

La FFvolley va limiter les organisations à ses seules obligations. Pour 2019 il est décidé de ne plus solliciter les ARENA dont la location oscille entre 100 et 150 K€ ; elle optera pour une location des Palais des Sports gérés par les municipalités en régie. Cette économie de location permettra de baisser le prix des billets.

## **4. SECTEUR SPORTIF ET ORGANISATIONS NATIONALES**

- **Point sur les difficultés rencontrées lors des premiers tours de Coupe de France Jeunes**

Pour cette saison, la CCS n'a pas complètement anticipé l'augmentation des participants aux différentes Coupes de France. Elle a donc été contrainte de mettre en place des plateaux à 4 équipes et des plateaux à 3 équipes.

Les membres du CA indiquent qu'une communication auprès des Ligues, des Comités et des clubs aurait sans doute désamorcé certaines polémiques.

La CCS propose que sur la prochaine saison, et selon le quota d'équipes engagées, un huitième tour soit mis en place, afin d'éviter les poules à 4 mais cela impliquera des modifications d'habitudes et probablement jouer pendant les vacances scolaires.

- **Coupe de France M11**

Nous constatons une baisse de licenciés dans cette catégorie d'âge aussi, et suite à de nombreuses remontées sur le manque de compétitions après les phases de Ligue, la FFvolley propose une nouvelle organisation : phase finale M11 à 24 équipes de clubs.

- Prise en compte du total des équipes engagées dans les championnats M11 pour obtenir le nombre d'équipe pouvant participer par ligue
- Charge à chaque ligue d'organiser la qualification de ses clubs
- Délégation de 6 personnes, équipe de 4 joueurs
- Compétition arbitrée par des arbitres jeunes
- Règlement sportif édité par la FFvolley
- Participation à la charge des clubs
- Remboursement à 47 euros par personne (tarif fédéral) pour l'organisateur
- Appel à candidature pour désigner l'organisateur des finales à minima sur deux jours
- Date probable en juin 2019

**Commission Centrale des Organisations**

- Mise à niveau des Coupes de France, du Beach Volley, des Volleyades, sur un même tarif et sur un même mode de remboursement et d'aide aux organisateurs
- L'impact budgétaire est de 100 000 € à inclure dans le budget prévisionnel révisé

**Vote à l'unanimité.**

**Format des Volleyades :**

- Mini-Volleyades : 48 équipes avec une répartition par ligue en fonction du nombre de licenciés de la catégorie d'âge.
- Volleyades : 20 participants par genre
  - 12 par ligue
  - 3 équipes ultra-marines
  - 5 équipes supplémentaires au nombre de licenciés
- Maxi-Volleyades
  - 12 équipes minimum et 24 équipes maximum

**Approuvé à l'unanimité.**

**5. SECTEUR ULTRA MARIN**

La proposition de convention Ligue UM/FFvolley est approuvée à l'unanimité  
Modifications des statuts en Assemblée Générale :

Le décompte licences pour AG FFVolley seront désormais arrêtées au 31 décembre de l'année N (AG 2019, Licences au 31/12/2018) pour Wallis et Futuna et Nouvelle Calédonie.

## **6. SECTEUR DTN**

### *- Fonds de dotation*

La FFvolley crée un fonds de dotation dont le but est de financer la reconversion de nos athlètes de Haut-Niveau, la mise de fonds est de 15 000 €, un cabinet spécialisé est en train d'écrire les statuts et de s'occuper des démarches avec notre service juridique.

Gérald HENRY demande qu'une réflexion soit menée sur les stages en internat, notamment sur les plus jeunes catégories. Il souhaite aussi avoir des retours des différents cadres techniques sur le terrain.

## **8. SECTEUR DEVELOPPEMENT**

### *- Bilan ponctuel sur l'Année du Volley*

- Les documents sont finalisés
- Une conférence de presse s'est tenue en présence de nombreuses personnalités de l'UNSS, du Ministère des Sports, du Ministère de l'Education Nationale, de la FFSU, de l'USEP
- Mise en place d'un réseau
  - Président de Ligue
  - Président de Comité
  - ETR
  - Référents (1 à 2 par ligue). Il faut activer le réseau et s'assurer que les informations soient bien transmises auprès des différents partenaires (écoles primaires, collèges, etc ...) par le biais de nos partenaires USEP et UNSS
  - Prise en compte de 16 projets de nature et de pratique différents. Les thématiques sont nombreuses pour que les clubs, les Comités ou les Ligues puissent trouver des actions à mener ou à promouvoir
  - Exigence de commander les kits actions. Il faut que la FFvolley soit en capacité de distribuer les kits

### *- Coupe de France Compet'lib*

- Succès intéressant pour l'Edition 2018
- Il est impératif que les Comités Départementaux s'orientent vers une collaboration avec les délégations affinitaires et mettent en place une compétition avec des licences passerelles, ce qui rendra plus attractive et intéressante la Coupe de France Compet'lib
- Pierre VOUILLOT propose d'aller à la rencontre des Ligues pour présenter le projet et préciser les objectifs, mais aussi pour identifier les besoins et l'existant

### *- Projet Coupe de France 4X4 vétérans*

Un projet est à l'étude.

- **Aide aux Ligues**

- Suppression de deux critères
  - Service civique
  - Terrain de Beach Volley
- Ajout des licences évènementielles
  - Projet de convention avec les Ligues pour réversion aux clubs et aux Comités
- Prise en compte des formations des dirigeants
  - hors technique
  - à partir de « My coach »
  - sur le Soft Volley
  - sur le Volley Santé
- ajout dans le critère 6
  - création de club Beach Volley

**9. SECTEUR FORMATION**

Institut de Formation :

Un comité de pilotage doit être mis en place, composé des commissions centrales d'arbitrage et des éducateurs et de l'emploi, d'un élu référent du Bureau Exécutif, de l'adjoint à la formation de la DTN et d'un chargé de mission à la mise en place de l'IF.

***Vote à l'unanimité.***

**10. QUESTIONS DIVERSES**

La séance est levée à 18h30.

Le Président  
**Eric TANGUY**

Le Secrétaire Général  
**Yves LABROUSSE**